

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6254 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 6200,
AFIN DE CRÉER LA ZONE 32-H À MÊME LA ZONE 13-H ET D'AJOUTER DES DISPOSITIONS RELATIVES
AUX PROJETS INTÉGRÉS RÉSIDENTIELS**

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 6254
AVIS VOUS EST DONNÉ :**

QUE le conseil municipal a adopté, à une séance extraordinaire tenue le 27 juin 2017, le projet de règlement numéro 6254 ;

QUE le projet de règlement numéro 6254 concerne la création de la zone 32-H à même la zone 13-H et d'ajouter des dispositions relatives aux projets intégrés résidentiels ;

QUE les modifications d'usages impliquées par ce projet de règlement sont susceptibles d'approbation référendaire ;

QUE, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil municipal tiendra une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement numéro 6254, le 10 juillet 2017, à compter de 19 h 30 dans la salle du conseil de la Ville de Bois-des-Filion, située au 485, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion;

QU'au cours de cette assemblée publique de consultation, le maire de la Ville de Bois-des-Filion expliquera le projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à son sujet ;

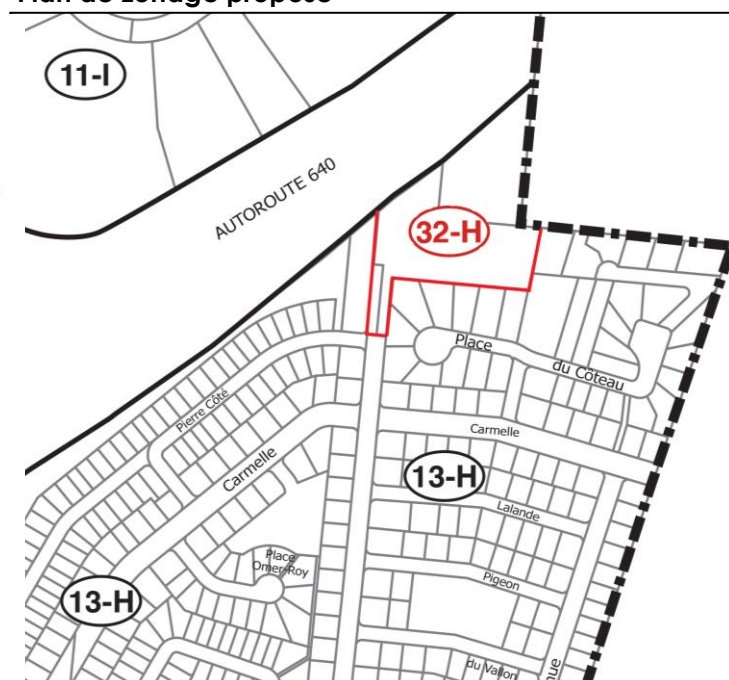
QUE ce projet de règlement, peut être consulté à l'Hôtel de Ville de Bois-des-Filion, située au 375, boulevard Adolphe-Chapleau, à Bois-des-Filion, pendant les heures ordinaires de bureau ;

QUE le présent avis est également affiché à l'Hôtel de Ville de Bois-des-Filion.

Plan de zonage actuel



Plan de zonage proposé



Fait à Bois-des-Filion, Québec, ce 28 juin 2017.

**Charles-Hervé Aka, LL.M
Greffier**